

DÉONTOLOGIE : GESTION, TRANSPARENCE, CONFIDENTIALITÉ : (2 heures) E-Learning

Module 1 : Les articles du code de déontologie des professions immobilières (2 heures)

Séquence : La déontologie

- Appréhender la notion de déontologie
- La déontologie et les professions immobilière

Séquence : La gestion

- L'organisation de l'entreprise : identifier le rôle des différents membres de l'agence
- Le statut juridique de l'agent immobilier
- Le statut juridique du négociateur salarié
- Le statut juridique du négociateur salarié
- Le statut juridique de l'agent commercial

Séquence : La transparence

- Donner une information exacte, intelligible et complète
- L'Information des clients
- La sanction du non respect des règles de publicité

Séquence : La confidentialité

- L'utilisation des données à caractère personnel
- La réglementation RGPD

QUELS OBJECTIFS ?

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les nouvelles règles du code de déontologie

INFORMATIONS :

Public : Professionnels de l'immobilier

Pré – requis : Aucun

Durée : 2 heures

Information et inscription :

Tel : 03 60 28 40 56

contact@start-learning.fr

METHODES D'ÉVALUATION

- Évaluation formative
- QCM d'évaluation

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

MOYENS MATÉRIELS

- Bloc notes
- Assistance et messagerie formateur

INTERVENANTS

START LEARNING s'appuie sur une équipe de formateurs spécialisés

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

